

ce sujet, & les deux suivans, des réjouissances publiques avec des illuminations tant à la Cour, qu'à Madrid; & l'on y a sonné toutes les cloches. Les mêmes réjouissances se sont faites par ordre du Roi dans toutes les Villes du Royaume. On donne encore pour certain que le Mariage de l'Infante Marie-Therese avec Mgr. le Dauphin sera aussi déclaré dans peu, & que cette double union sera suivie d'une liberté de Commerce dans l'Amérique Espagnole que le Roi accordera aux François. Le Comte de la Mark, Ambassadeur de France, a entamé cet ouvrage, qui est l'une des principales instructions dont il fut chargé par la Cour avant son arrivée à Madrid: Il a déjà fait des propositions là-dessus, & représenté les avantages que les deux Couronnes pourtoient retirer de ce Commerce, le Roi son Maître étant dans les dispositions d'accorder aux Sujets Espagnols tous les Privileges & Prerogatives qu'ils demanderont, si Sa Maj. Catholique veut bien accorder aux Sujets de la France la liberté d'envoyer annuellement un ou deux Vaisseaux en Amérique, sans être obligés d'avoir recours aux Gallions. Ce Ministre a fait aussi une proposition touchant le Commerce des Negres, qu'on dit avoir été reçuë favorablement. Par-là les deux Couronnes feroient cause commune dans ce qui regarde le Commerce de l'Amérique, & ne manqueroient pas ensuite de mettre des bornes à celui des Anglois & des Hollandois. Tout concourt à le faire croire, non-obstant la Convention faite en dernier lieu avec l'Angleterre, & le reglement qu'on dit prochain, par rapport aux differends survenus entre la Cour & la Republique d'Hollande sur ce qui s'est passé en Amérique; Reglement qui occasionne néanmoins autant de conferences entre le Ministre des Etats Generaux & Mr. de la Quadra, premier Secre-

taire